

● (1415)

LE DÉCÈS DU RABBIN ABRAHAM FEINBERG

M. John Ostrom (Willowdale): Monsieur le Président, dimanche dernier, le rabbin Abraham Feinberg du *Holy Blossom Temple*, la plus importante congrégation canadienne de juifs réformés, est décédé à l'âge de 87 ans.

Pendant 33 ans, le rabbin Feinberg, homme décidé, s'est fait le champion de toutes les causes des défavorisés de notre société. C'était un chef né qui menait au Canada la lutte pour la paix dans le monde. Il a combattu ardemment pour supprimer la pauvreté, pour faire jouer aux personnes âgées un rôle efficace et constructif et créer une certaine harmonie entre les différentes races. Le rabbin Feinberg était la conscience sociale de notre société et le Canada peut s'estimer heureux d'avoir compté parmi ses citoyens cet homme exceptionnel qui a apporté énormément à notre société.

Je voudrais ajouter les condoléances du Canada à celles qu'offriront toutes les personnes qui assisteront demain au service funèbre qui sera célébré au *Holy Blossom Temple* à la mémoire de ce grand homme.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE LOCK-OUT AU PORT DE VANCOUVER—LES RÉPERCUSSIONS POUR LES CÉRÉALISERS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. C'est au sujet de la crise que traversent actuellement les céréaliers de l'Ouest. Le lock-out dans le port de Vancouver représente une nouvelle menace. Le gouvernement aurait dû prévoir cette situation depuis des mois. Bien sûr, le syndicat était légalement autorisé à faire grève depuis deux semaines. Comment se fait-il que le gouvernement n'ait pris encore aucune initiative et n'ait pas su prévoir cette nouvelle crise qui fait du tort à nos producteurs?

L'hon. Pierre Cadieux (ministre du Travail): Monsieur le Président, dans les heures qui ont suivi la négociation d'un règlement ou d'une tentative de règlement, à Thunder Bay, nous nous sommes retrouvés avec un lock-out dans les ports de Vancouver et de Prince Rupert, et cela principalement au sujet des dispositions concernant les conteneurs. Nous avons envoyé aujourd'hui un télex aux autorités portuaires pour leur demander d'autoriser le transport des céréales, d'autant plus que cela n'a rien à voir avec les conteneurs et que les débardeurs sont prêts à les transporter.

Questions orales

[Français]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE OÙ LE GOUVERNEMENT TROUVERA LES FONDS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, toujours au sujet de la crise dans l'industrie des céréales, je voudrais poser une question encore une fois au très honorable premier ministre au sujet des paiements aux producteurs de céréales.

Qu'est-ce que le premier ministre entend faire pour trouver l'argent nécessaire pour ces paiements? Augmenter le déficit, comprimer d'autres programmes agricoles ou réduire les programmes sociaux?

[Traduction]

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous financerons le programme dont j'ai parlé vendredi dans le cadre de notre plan financier, comme nous l'avons fait pour plusieurs initiatives comme le remboursement de la taxe sur le carburant, l'aide aux cultivateurs victimes de la sécheresse et les prêts basés sur le prix des denrées de même que, par exemple, l'aide aux producteurs de betteraves sucrières. Je souligne que, jusqu'ici, nous avons réussi à répondre à ces besoins sans nous écarter de nos objectifs de dépense. Le programme dont nous parlons placera un milliard de dollars de plus entre les mains des cultivateurs canadiens.

LA PROVENANCE ET LE VERSEMENT DES FONDS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, si les agriculteurs touchent plus d'argent, ou bien le déficit du ministre des Finances augmentera ou bien cet argent sera détourné d'autres programmes s'adressant ou non aux agriculteurs. D'où viendra cet argent et quand les cultivateurs de l'Ouest le toucheront-ils?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je crois avoir déjà dit que nous nous réunissons jeudi et que nous espérons tenir d'autres réunions avec les dirigeants des organisations agricoles. Les cultivateurs toucheront des montants supplémentaires et je suis sûr que le député ne s'y opposera pas.

* * *

L'EMPLOI

LA CRÉATION D'EMPLOI PAR LE SECTEUR PRIVÉ—LA DÉCLARATION DU MINISTRE

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Hier, dans son discours à la Chambre, le ministre a laissé entendre que ce sont le secteur privé, les provinces et les particuliers qui ont la principale responsabilité en matière de formation professionnelle et de création d'emplois au Canada. En abdiquant ses responsabilités dans ce domaine, le ministre prédisait-il des réductions supplémentaires du budget fédéral de l'emploi qui a déjà diminué de 300 millions depuis 1984? Est-ce cela qu'il suggérait?